



Tricher n'est pas économiser

© Florence Zufferey

Avec les déchets ménagers, les comportements inadéquats engendrent des coûts supplémentaires pour tout le monde. Pourtant, des solutions pour limiter la hausse existent. Explications.

Le constat

«À Sierre, nous avons observé une augmentation d'environ 20% des déchets dans les paniers de ville, et ce depuis 2018, date de l'introduction des sacs taxés» constate Alain Brocard, responsable de l'environnement. Des poubelles de ville qu'il faut vider plus souvent. Cumulé aux déchets sauvages et aux comportements inadéquats à la déchèterie et aux Molok®, ce non-respect de la réglementation induit une hausse des coûts pour la ville.

Autofinancement demandé par le Canton en application du principe fédéral du pollueur-payeur

Ces charges sont supportées par la population sierroise par le biais de la taxe de base annuelle et par la taxe au sac. Cette dernière est proportionnelle au volume de déchets produit.

Or la gestion des déchets au niveau communal doit s'autofinancer. Aucune part des impôts ne peut être consacrée à ce budget. L'équilibre entre les charges et les recettes est d'ailleurs contrôlé par le Canton. Lorsqu'une balance financière penche du côté des dépenses, le Canton oblige les municipalités à retrouver les chiffres noirs dans les huit ans par des mesures correctives.

// L'équipe de la voirie de la Ville de Sierre passe régulièrement pour ramasser les débris laissés dans la rue.

Faux calcul

«Des dépenses qui augmenteraient année après année mèneraient à une augmentation du montant des taxes. Frauder en évitant les sacs taxés ne mène à aucune économie à moyen terme», avertit Alain Brocard. «Cela pourrait être à l'origine de travail supplémentaire pour l'équipe de la voirie et faire augmenter les coûts.

La meilleure solution

Quelle solution alors pour faire des économies? Faire baisser ses coûts passe par un automatisme simple: trier et faire recycler au maximum afin d'alléger le contenu du sac taxé. Et pour ne pas engendrer des frais superflus:

- Privilégier les dépôts dans les écopoints
- Utiliser efficacement la déchèterie (éviter les trajets «à vide»)
- Utiliser les paniers de ville uniquement pour les débris de consommation en ville
- Déposer uniquement les sacs taxés dans les Molok®

UN TRAVAIL DE DÉTECTIVE

Frédéric Rinaldi est responsable d'une trentaine de personnes employées à la voirie.

Comment vous assurez-vous que la population se comporte correctement avec ses déchets?

Nous avons mis en place un système de surveillance. Nous travaillons principalement dehors alors si nous apercevons quelqu'un jeter des déchets dans la nature, nous avons le pouvoir de l'amender. Aux écopoints, il nous arrive de nous disposer à des endroits stratégiques pour veiller à ce que personne ne se comporte de manière inappropriée. Des caméras ont aussi été installées, qui nous permettent d'identifier les contrevenants, par exemple grâce à la plaque minéralogique de leur véhicule.

Que faites-vous en cas de sacs noirs non taxés jetés dans les Molok®?

Nous les récupérons, les ouvrons et recherchons des indices qui pourraient nous mener à leur propriétaire.

Vous arrive-t-il de distribuer des amendes?

Par année, environ une centaine d'amendes sont adressées aux contrevenants. Les montants vont de 100 à 250 francs, voire plus pour les récidives ou des délits plus graves, comme souiller des cours d'eau. Mais je tiens à préciser que la grande partie de la population sierroise est très respectueuse du règlement et de notre travail.

« Il y a des incivilités, c'est dommage »



Nathalie Fellay, rencontrée dans la rue par InfoSierre, constate régulièrement des déchets sauvages déposés à proximité des Moloks, dans l'écopoint de son quartier.

«Je constate parfois des déchets laissés par terre juste à côté des Moloks. Du PET, des gros cartons, des habits, même des meubles parfois. Je trouve dommage que ces espaces de récolte de déchets soient ainsi souillés, d'autant que de nombreux endroits sont à notre disposition pour déposer nos déchets.»

TRADUCTION EN ATTENTE

Avec les déchets ménagers, les comportements inadéquats engendrent des coûts supplémentaires pour tout le monde. Pourtant, des solutions pour limiter la hausse existent. Explications.

«À Sierre, nous avons observé une augmentation d'environ 20% des déchets dans les paniers de ville, et ce depuis 2018, date de l'introduction des sacs taxés» constate Alain Brocard, chef du Service de l'environnement. Des poubelles de ville qu'il faut vider plus souvent. Cumulé aux déchets sauvages et aux comportements inadéquats à la déchèterie et aux Molok®, ce non-respect de la réglementation induit une hausse des coûts pour la ville.

Ces charges sont supportées par la population sierroise. Or la gestion des déchets au niveau communal doit s'autofinancer. L'équilibre entre les charges et les recettes est d'ailleurs contrôlé par le Canton.

Quelle solution alors pour ne pas engendrer des frais superflus:

- Déposer uniquement les sacs taxés dans les Molok®
- Privilégier les dépôts dans les écopoints
- Utiliser les paniers de ville uniquement pour les débris de consommation en ville

COMMENT METTRE SES POUBELLES AU RÉGIME?

Extraite du plan cantonal de gestion des déchets, la pyramide des 5R propose des réflexes à adopter, si l'on souhaite alléger son volume de déchets. Les trois premières étapes peuvent être appliquées au niveau privé alors que les étapes 4 et 5 concernent les collectivités.

PLUS D'INFOS



Refuser

Éviter de produire des déchets: achat de produits en vrac, produire soi-même, etc.



Réduire

Limitier la surconsommation, le gaspillage: choisir des objets peu emballés, ne pas acheter plus que le besoin, etc.



Réutiliser

Réemployer, louer, réparer, acheter des articles de seconde main



Revaloriser

Valoriser sous forme de matière ou thermiquement



Éliminer

Mettre en décharge